SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL CHATEAUROUX

La ligue de football et le lycée Jean Giraudoux de Châteauroux organisent, conjointement, une sélection pour l'entrée en section Sportive Scolaire Football chaque année. L'admission dans cette Section est réservée aux élèves de second cycle qui souhaitent suivre normalement des études menant au Baccalauréat général en trois ans et profiter d'un entraînement particulier de haut niveau dans ce sport (huit à dix heures hebdomadaire).

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

♦ *Composition :*

1° - **Le dossier :**
- indiquant le niveau de pratique et les qualités athlétiques et techniques du joueur ainsi que le ou les postes en match.
- comportant l'avis d'orientation provisoire et l'appréciation du chef d'établissement.

2° - **Les bulletins scolaires** de l'année précédente et ceux des 2 premiers trimestres de l'année en cours.
3° - **Copie de la licence de football de la saison.**

♦ *Calendrier :*

- dépôt du dossier : **7 avril 2021** .
- Les candidatures sont à adresser au : **Lycée J. Giraudoux - 31 avenue Marcel Lemoine**
  36 000 CHATEAUROUX

DEROULEMENT DE LA SELECTION :

Une première sélection est faite sur dossier, résultats scolaires et comportement.

Les candidats retenus recevront une convocation pour passer des tests sportifs (tests athlétiques – tests techniques – observation dans le jeu) qui auront lieu le **19 mai 2021**, sur la journée, à CHATEAUROUX.

En cas de refus du dossier, l'avis sera motivé.
L'admissibilité est prononcée par la commission d'admission qui statue en dernier ressort.

LA VIE A LA SECTION :

Les élèves de la Section Sportive Scolaire Football peuvent être internes au lycée (prix de la pension annuelle : environ 1 628,59€). L'adhésion à l'association sportive du lycée est obligatoire.

1° - **LES ETUDES :**
Les élèves de la section suivent la même scolarité que leurs camarades de niveau équivalent, mais, pour tenir compte des exigences particulières à leur pratique sportive, l'emploi du temps est aménagé avec la fin des cours à 16 H 00 du lundi au vendredi.

2° - **LE FOOTBALL** : Entraînement quotidien ...

Les élèves de la Section Sportive scolaire bénéficient de l'horaire hebdomadaire d'EPS en vigueur ; en plus, ils suivent, sous la direction d'un éducateur diplômé, un entraînement spécifique « Football » **chaque jour**.

Un contrôle médico-sportif régulier est assuré en leur faveur par le Médecin Responsable de la Section en coordination avec l'Infirmière du lycée.

Il est évident que les élèves doivent entrer dans cette section avec des qualités humaines affirmées leur permettant de mener de front les études et le football. **Le sérieux, la volonté et la persévérance** sont nécessaires pour REUSSIR.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Lycée Jean Giraudoux
31 Avenue Marcel Lemoine
36 000 CHATEAUROUX
Tél. : 02.54.08.20.40

La Ligue du Centre de Football
13 rue Paul Langevin – BP 96309
45063 ORLEANS CEDEX 2
Tél. : 02.38.69.51.90